

Guide de télé déclaration de brûlage de végétaux à l'attention des particuliers

J'accède au site : <http://www.autorisation-brulage66.com>

Je m'inscris (1^{ère} connexion)
c'est la première fois que j'accède au site pour faire une déclaration en ligne, je dois d'abord m'inscrire

Je me connecte (je suis inscrit)
je sais mes identifiants (e-mail + mot de passe) pour accéder à l'espace déclaration

L'accès à ce site pour faire des déclarations sur feu ou cendre et les déchets servis ou générés est une pratique qui demande à être employée avec précaution dans nos régions où le risque d'incendie est important. Cette pratique est réglementée dans notre département par un arrêté préfectoral ([arrêté préfectoral](#)). Cette réglementation demande, en défense de la [sécurité civile d'intérêt général](#) (préподне охраним), que toute opération de brûlage soit déclarée à l'autorité compétente. L'objectif principal de cette mesure, au-delà de son rôle présentement évident, est d'interdire aux services d'incendies et de sauvetage de faire face à une situation dont ils ignorent alors que l'opération de brûlage en cours est encadrée ([dans la réglementation](#)).

L'objet de ce site est de vous permettre de faire une déclaration ou de suivre, et éventuellement rectifier vos précédentes demandes.

INSCRIRE VOTRE DECLARATION

Vous êtes déjà inscrit ?

E-mail : Mot de passe : Se connecter

1 Je m'inscris

Procédure à réaliser une seule fois lors de la première connexion

Tous les champs du formulaire matérialisés d'un astérisque rouge(*) doivent être remplis.

Le mot de passe (8 caractères minimum) doit être retenu pour les connexions ultérieures.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM * PRENOM
SI vous êtes exploitant agricole ?
*ADRESSE DE RESIDENCE (voie, nom, localité...)
*COMMUNE Choisissez une commune
TÉL. Fixe TEL. Portable
*E-MAIL
Pour éviter les erreurs indésirables, nous vous recommandons de bien vérifier votre adresse e-mail avant de valider le formulaire

Saisissez votre mot de passe de connexion :
Mot de Passe Validez mon mot de passe

Pour éviter les erreurs indésirables, nous vous recommandons de bien vérifier votre adresse e-mail avant de valider le formulaire

VALIDER

Je valide l'inscription par messagerie électronique

Un email intitulé « Contact Autorisation de brûlage » vous sera envoyé sur l'adresse électronique que vous avez communiquée, il vous permet de confirmer votre inscription.

Je clique sur [**« Confirmation d'inscription »**](#)

Afin d'achever votre inscription, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

[»> Confirmation d'inscription <«»](#)

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Il n'y a aucune réception prévue.
Pour établir une communication, veuillez vous rapprocher de la Mairie de votre Commune qui pourra répondre à toutes vos questions.

2 Je fais une déclaration

Je me connecte :

après avoir saisi mon adresse électronique et mon mot de passe, je clique sur [« Déclarer »](#) pour accéder au formulaire de déclaration de mon brûlage.

Autorisation de brûlage de végétaux dans le département des Pyrénées-Orientales

DECLARER

Vous devrez faire une déclaration pour faire votre déclaration. Le tableau ci-dessous vous permet de visualiser vos dernières déclarations de brûlage et de vérifier leur état de validation.

GESTION DE VOS DERNIÈRES DECLARATIONS DE BRÛLAGE :

NOM : Romain DUCAMP	COMMUNE : Perpignan
Date de brûlage	Etat de la déclaration

Déclarer • 2 - 04-Nov-2013 09:59:00 PERPIGNAN Cadre • Tel : 06 50 26 12 34 • Fax : 04 68 26 11 20

Par la suite, je pourrais visualiser l'historique de mes différents brûlages.

Sur certains navigateurs, sur la même page, faire défiler la fenêtre vers le bas

Chaque étape induit un rafraîchissement de la page qui oblige à faire défiler vers le bas à l'aide de la molette de la souris ou de l'ascenseur situé à droite de l'écran après chaque entrée d'information

tous les champs énoncés ci-dessous relatifs à la procédure de déclaration sont obligatoires

The screenshot shows the top part of a declaration form titled "Déclaration de brûlage". It includes a header with tabs for "Étapes déclaratives", "Fond de chantier", "Brûlage végétaux sur pied", "Brûlage végétaux coupés", and "Liste". A sub-header says "Déclaration de brûlage". Below is a note: "Il est rappelé que seuls les propriétaires ou ayant-droits peuvent réaliser une opération de brûlage." followed by a checkbox: "Je suis propriétaire ou ayant-droit".

Je confirme être propriétaire (ou ayant-droits) :

en cochant la case prévue à cet effet.

The screenshot shows the second step of the declaration form. It includes a note: "Il est rappelé que seuls les propriétaires ou ayant-droits peuvent réaliser une opération de brûlage." followed by a checkbox: "Je suis propriétaire ou ayant-droit". Below is a section for "Date de l'opération :". It says "Choisissez dans le calendrier votre date de brûlage : Pour toutes déclarations ultérieures à ces dates, merci de vous renseigner au début du mois suivant." A calendar grid for November and December is shown, with the 28th highlighted in red. At the bottom, there's a note: "Vous avez la possibilité de brûler dans les 2 jours qui suivent la date de votre déclaration." and "PERIODICITE D'ENTRETIEN STRUCTUREL :".

J'indique la date de l'opération de brûlage :

en cliquant sur la date choisie sur le calendrier.

Pour les dates ultérieures ne figurant pas sur les calendriers, vous devez vous reconnecter au début du mois suivant.

NOTE : vous avez la possibilité de brûler dans les 2 jours qui suivent la date de votre déclaration.

Je choisi la commune sur laquelle je souhaite

réaliser l'opération :

cliquer sur le menu déroulant, pour faciliter la recherche taper la première lettre du nom communal (exemple pour Ille/Têt, le « i »)

The screenshot shows the third step of the declaration form. It includes a note: "Toutes les informations présentes successivement ci-dessous jusqu'en bas du formulaire sont à renseigner OBLIGATOIREMENT pour que l'opération de brûlage ne soit pas rejetée par le service de validation de votre commune." Below is a section for "COMMUNE DE LOCALISATION DE BRÛLAGE : Choisissez la commune". A dropdown menu is open, showing "Ille-Têt".

**patienter pendant l'enregistrement de la commune choisie jusqu'à l'affichage de la prochaine session > références cadastrales
Attention : la saisie du numéro de téléphone mobile ne doit se faire qu'après l'enregistrement des références cadastrales.*

J'identifie les références cadastrales de la parcelle sur laquelle je souhaite réaliser l'opération :

- d'abord en cliquant sur le menu déroulant relatif aux **sections** —

- puis après son apparition en cliquant sur le menu déroulant relatif aux **parcelles** —

The screenshot shows the fourth step of the declaration form. It includes a note: "Toutes les informations présentes successivement ci-dessous jusqu'en bas du formulaire sont à renseigner OBLIGATOIREMENT pour que l'opération de brûlage ne soit pas rejetée par le service de validation de votre commune." Below is a section for "SÉLECTIONNEZ VOS RÉFÉRENCES CADASTRALES : (section et numéro de parcelle)". A dropdown menu is open, showing "Section : Votre chât." and "Numéro facultatif : Indication de la voie d'accès la plus proche (chemin, impasse...)".

Je sais le numéro de téléphone portable de la personne présente sur le chantier

The screenshot shows the fifth step of the declaration form. It includes a note: "Toutes les informations présentes successivement ci-dessous jusqu'en bas du formulaire sont à renseigner OBLIGATOIREMENT pour que l'opération de brûlage ne soit pas rejetée par le service de validation de votre commune." Below is a section for "Téléphone Mobile obligatoire". A dropdown menu is open, showing "Téléphone Mobile obligatoire :". A note below says: "Le numéro de téléphone portable du responsable de l'opération de brûlage doit être indiqué obligatoirement pour être jugéable à tout moment." At the bottom, it says "vous souhaitez effectuer quel type d'opération ?".

Je précise le type d'opération prévue

cliquer sur la coche correspondant à votre type d'opération

The screenshot shows the final step of the declaration form. It includes two options: "Brûlage de végétaux sur pied" and "Brûlage de végétaux coupés".

Si brûlage de végétaux sur pied :

vous souhaitez effectuer quel type d'opération ?

Brûlage de végétaux sur pied Brûlage de végétaux coupés

*Type de végétation :
 herbe ou brousse broussailles (herbe, gazon)
 autre (pissenlit)

*Liniéaire : Choisissez la distance *Surface (ha) : Choisissez la surface

⚠ TOUTES LES OPERATIONS À VOTRE ENTIÈRETÉ SONT AUTORISÉES. IL FAUT BIEN RENSEIGNER POUR POUVOIR VALIDER LA DÉCLARATION ET PERMETTRE SA VALIDATION PAR NOS SERVICES. VOUS DEVEZ RENSEIGNER AU MOINS UN TYPE DE VÉGÉTATION ET AU MOINS UN DES 2 INDICATEURS QUANTITATIFS.

SUIVANT >

Si brûlage de végétaux coupés :

vous souhaitez effectuer quel type d'opération ?

Brûlage de végétaux sur pied Brûlage de végétaux coupés

*Type de végétation :
 herbe ou brousse (herbe, gazon)
 broussailles (herbe, gazon)
 autre (pissenlit)

*Volume :
 2 à 5 m³ 5 à 20 m³ plus de 20m³
On vous rappelle que tout ce qui ressort de l'emprise de jardin doit être écarté en déchetterie

⚠ TOUTES LES OPERATIONS À VOTRE ENTIÈRETÉ SONT AUTORISÉES. IL FAUT BIEN RENSEIGNER POUR POUVOIR VALIDER LA DÉCLARATION ET PERMETTRE SA VALIDATION PAR NOS SERVICES. VOUS DEVEZ RENSEIGNER AU MOINS UN TYPE DE VÉGÉTATION ET AU MOINS UN DES 2 INDICATEURS QUANTITATIFS.

SUIVANT >

Vous devez renseigner au moins un type de végétation et au moins un des éléments quantitatifs (linéaire ou surface). Si vous mettez « autres » préciser impérativement le type de végétation concerné.

Preciser impérativement le type de végétation.

Si vous devez brûlez plus de 20m³, précisez impérativement le nombre de tas et le volume de chaque tas.

je clique sur « suivant »

pour confirmer la saisie des différents champs relatifs à la procédure et visualiser ma déclaration.

Je visualise la déclaration en faisant défiler la fenêtre vers le bas ce qui permet de vérifier la bonne localisation de l'opération de brûlage envisagée.

DÉCLARATION DE BRÛLAGE

Lorsque la validation vous aura été confirmée par mail, vous avez la possibilité de brûler dans les 2 jours qui suivent la date de votre déclaration.

VOTRE MOBILE : 0600000000

DATE DE L'OPÉRATION : 24 / 11 / 2013

TYPE D'OPÉRATION : Brûlage de végétaux coupés

LIEU / PROPRIÉTÉ : Ile-sur-Tille

CARACTÉRISATION DE L'OPÉRATION :
Type de végétation : Broussaille
Volume : Plus de 20 m³
Nombre indicatif par tas : 4
Volume moyen par tas : 6

POSITION GÉOGRAPHIQUE :
vos références sur le cadastre :
Section : OH Parcalle : 0001
Indication de la voie d'accès la plus proche :

POSITION (LAT - LON) : 42.674072317954
2.302320864322951

CODE POSTAL : 58400 AVAISSE

CONVENTION : 56400044421152
6175027.4922956

Si cette fiche fait apparaître une anomalie ou une erreur, vous pouvez reprendre votre déclaration en cliquant sur recommencer. Si cette déclaration est conforme vous pouvez passer à l'étape suivante pour valider vos engagements (procédure réglementaire).

Voici la situation géographique indicative de votre projet de brûlage :

SUIVANT >

J'ai saisi des informations erronées, je clique sur « recommencer »

Pour finaliser la déclaration, je clique sur « suivant »

Je confirme avoir pris connaissance du cadre réglementaire (*cliquer sur le lien pour télécharger et lire les conditions générales de brûlage*) :

Je coche l'intégralité des différentes cases pour confirmer (4 cases)

Je valide la déclaration

En cliquant sur « valider » j'ai terminé la déclaration, celle-ci sera signalée automatiquement à la mairie concernée qui en effectuera l'instruction autorisant ou refusant l'opération de brûlage.

Je ne peux procéder à l'opération de brûlage qu'après réception du message électronique de la mairie l'autorisant.



Je contrôle ma messagerie électronique

En cas de refus, un mail vous sera adressé, il mentionnera les raisons motivant celui-ci.



3 Je gère mes déclarations

Lorsque je me connecte (e-mail + mot de passe), j'ai accès à l'historique des déclarations de brûlage de végétaux que j'ai effectué :

je peux modifier la date de brûlage



je peux visualiser ma déclaration

je peux voir l'état de mes demandes : validé - refusé - en cours - archivé